



AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURES

Procédure de sélection préalable en vue de l'exploitation d'une buvette dans le Parc des Blondières

La Commune de Lorette possède un espace aménagé en lieu de promenade ou d'activité de plein air, habituellement dénommé "le Parc des Blondières".

Dans ce parc, se tiennent un certain nombre d'activités festives telles que la célébration du 14 juillet, ou différentes fêtes associatives.

Dans le souci de respecter la législation sur les débits de boissons, la Commune a construit un édifice aménagé en buvette et qui dispose d'une licence IV actuellement propriété de la Commune. Cet espace de 92,34 m² se répartit de la manière suivante :

- zone destinée au public : 68,00 m²
- zone destinée à l'exploitant : 24,34 m²
- WC Handicapé: 3,00 m²

Cette buvette peut fonctionner pendant toute l'année de façon à créer un lieu de convivialité apte à rendre l'usage de cet espace à usage de promenade plus agréable et mieux sécurisé.

Compte tenu du fait que cet espace est propriété de la Commune, qu'il est ouvert au public et qu'il reçoit un aménagement en vue de cette ouverture au public, il appartient au domaine public communal.

Aussi, la Commune entend confier la gestion de ce bâtiment à usage de buvette à un professionnel sous le régime de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public, autorisation qui, en l'espèce, revêt un caractère contractuel.

L'article L.2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) dispose que :

« sauf dispositions législatives contraires, lorsque le titre mentionné à l'article L.2122-1 permet à son titulaire d'occuper ou d'utiliser le domaine public en vue d'une exploitation économique, l'autorité compétente organise librement une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester ».

Afin de satisfaire auxdites dispositions, la Ville de Lorette procède à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public.

Nature du titre d'occupation	Convention d'occupation temporaire du domaine public Le régime des baux commerciaux est exclu.
Objet du titre d'occupation	Activité commerciale de petite restauration – buvette.
Caractéristiques du lieu occupé	Local de 92 m ²



VILLE
DE
LORETTTE



La buvette est située au cœur d'un parc urbain, le parc de loisirs des Blondières à proximité immédiate d'étangs de pêche et de la Baignade en eau naturelle Arnaud Beltrame ouverte en saison estivale qui peut accueillir jusque 900 personnes par jour. Parkings de 320 places au total à proximité.

Matériel mis à disposition par la Commune	Local uniquement et licence IV. Cependant, l'ancienne gérante peut vendre au nouveau locataire, son ancien matériel (à négocier avec elle) : un barbecue à gaz, moulin et machine à café, crêpière, gaufrier, 2 frigos, plancha, 6 tables et 13 chaises en bois.
---	--



LORETTE

Caractéristiques principales du titre d'occupation	L'occupation est précaire, révocable et strictement personnelle. Durée de l'autorisation : 12 ans maximum Montant prévisionnel de la redevance d'occupation du domaine public : La redevance plancher est établie à 300 euros HT par mois (évolution de la redevance en fonction de l'IPC)
Retrait du dossier de candidature	Le dossier est disponible sur demande à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Lorette ou par mail à : mairie@ville-lorette.fr Accessible directement sur www-ville-lorette.fr/ ... ou sur https://www.ville-lorette.fr/Marches-publics,1100.html ou sur https://marchesppublics.loire.fr
Visite du site	Facultative prévue le 6 janvier 2026 à 14h00
Informations relatives au dépôt de la candidature	Date limite de réception des propositions des candidats : 15/01/2026 à 12h00 Toute candidature manifestée postérieurement à ces date et heure ne sera pas prise en compte. La Ville de Lorette se réserve le droit de proroger la date limite de remise des offres. Les candidatures devront être adressées : <ul style="list-style-type: none">- Soit en version dématérialisée : envoi en 1 seul document au format PDF à l'adresse suivante : mairie@ville-lorette.fr ou sur https://marchesppublics.loire.fr- ou en version papier (envoi uniquement par la Poste en recommandé avec accusé de réception) sous pli cacheté avec indiqué sur l'enveloppe « Candidature Snack Blondières » à l'adresse suivante : Maire de Lorette – Place du IIIème Millénaire – 42420 Lorette- en version papier déposé directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville – remise d'un récépissé
Renseignements d'ordre technique	<ul style="list-style-type: none">- mairie@ville-lorette.fr ou sur https://marchesppublics.loire.fr
Critères de sélection	Seuls les dossiers complets et transmis dans les temps et les modalités impartis seront étudiés. Les candidatures seront étudiées et l'attribution de l'emplacement se fera en fonction des critères qualitatifs suivants : <ul style="list-style-type: none">- Critères financiers (proposition de redevance) : 30 %- Qualité de l'offre : (type de produits, expérience professionnelle, moyens consacrés à l'exploitation du service) : 70 % Les candidatures seront classées en fonction de la notation obtenue. La Ville se réserve la possibilité de négocier avec les 2 candidats les mieux notés. Auquel cas, le choix se fera sur la base des offres finales remises à l'issue de la phase de négociation. Tous les candidats seront avisés par courrier envoyé par mail de la suite accordée à leur dossier. À défaut de candidature ou en cas de procédure infructueuse malgré une publicité suffisante, la Ville se réserve le droit de contracter avec l'opérateur économique de son choix remplissant les critères ci-dessus définis.
	Dossier réceptionné le :
	Demande de pièces complémentaires le :
	Dossier complet le :



VILLE
DE
LORETTE

DOSSIER DE CANDIDATURE

SNACK BLONDIERES – COMMUNE DE LORETTE

Date limite de remise : 15 janvier 2026 à 12h00

Présentation du candidat (remplir en majuscules)

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Raison sociale : _____

Statut juridique : _____

Nom commercial : _____

Numéro de SIRET : _____

Adresse du siège social : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Téléphone portable : _____

Adresse mail : _____

Site internet (le cas échéant) : _____



Présentation du dossier

Votre projet sera présenté dans un dossier annexé à la page « Présentation du candidat » et vous répondrez aux questions suivantes :

- 1) Présentation de l'activité envisagée avec :
 - description des produits proposés ;
 - tous les renseignements et précisions que les candidats jugeront nécessaires à l'examen de leur dossier ;
- 2) Proposition de redevance ;
- 3) Projet de carte complète des produits proposés avec les prix de vente au public ;
- 4) Expérience dans le domaine d'activité + formations éventuelles (HACCP, ...) (fournir les attestations afférentes) ;
- 5) Raison(s) pour laquelle (lesquelles) vous êtes intéressé(e) par ce projet d'implantation (le candidat établira une lettre de motivation).

Documents à joindre au dossier

- Copie de la pièce d'identité (obligatoire)
+ en fonction de l'avancement des démarches administratives (à fournir impérativement avant le début d'activité si la candidature est retenue)
- Copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce et des sociétés / récépissé d'inscription au registre des métiers / Kbis de moins de 3 mois
- Copie de l'attestation d'assurances responsabilité civile professionnelle et commerciale couvrant les dommages au tiers ainsi que les dommages au domaine public
- Copie de l'attestation de formation en hygiène alimentaire
- Copie du contrat de travail des employés éventuels (le cas échéant)
- Copie de l'attestation relative aux obligations vis-à-vis des cotisations sociales (RSI ou URSAFF)

Fait à : _____ Le : _____

Nom et signature du demandeur :